

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Sportifs de haut-niveau en liste ministérielle 2016 - 2017 - 2018
- ✓ Sportifs en liste espoirs et en collectifs nationaux 2016 - 2017 - 2018
- ✓ Etudiants STAPS

CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Avoir 18 ans révolus à l'entrée en formation
- ✓ Attester de compétences en natation et sauvetage aquatique
- ✓ Naviguer en canoë-kayak au niveau de la Pagaie Couleur Bleue eau calme et eau vive
- ✓ Etre licencié à la FFCK (Carte Canoë Plus)

AIDES FINANCIÈRES

- ✓ Sportifs de haut niveau actuellement en liste ministérielle : aide fédérale de 50% sur le montant total des frais pédagogiques
- ✓ Sportifs de haut niveau en liste ministérielle en 2018 et 2017 et sportifs en liste Espoirs et Collectifs nationaux : aide fédérale de 20% sur le montant total des frais pédagogiques
- ✓ Etudiants de moins de 25 ans (sur présentation de la carte d'étudiants) : réduction de 20%

TARIF DE LA FORMATION

Tarif horaire : 12 € / heure
Formation complète : 1 260 €
Frais d'inscription : 30 €

INSCRIPTIONS

Contactez-nous pour obtenir plus de renseignements et demander un dossier d'inscription.

Contact : Caroline BARBAUT
01 45 11 08 56

serviceformation@ffck.org



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

MONITEUR DE CANOË – KAYAK 2018



Fédération Française de Canoë-Kayak
87 quai de la Marne, Joinville-le-Pont
www.ffck.org



ANIMATION, ACCOMPAGNEMENT, RANDONNÉES, BALADES, INITIATION

DONNEZ UNE NOUVELLE DIMENSION À VOTRE EMPLOI OU DÉCOUVREZ LA PASSION D'ANIMER EN CANOË-KAYAK

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Moniteur de canoë-kayak permet de travailler en saison ou occasionnellement pendant un maximum de 360 heures annuelles, dans tout type de structure et pour tout type de public.

CETTE FORMATION EST DÉDIÉE À UN PUBLIC EXPÉRIMENTÉ

- Aux sportifs-ves de haut niveau en canoë-kayak
- Aux étudiants-es STAPS
- Autres candidats : nous consulter

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation initiale au CQP compte :

- 3 semaines, soit 105 heures en formation avec la FFCK
- 100 heures au minimum en association ou entreprise

Les principaux contenus sont :

- Les connaissances nécessaires au moniteur CQP
- La pédagogie adaptée aux types d'activités et de publics
- Le perfectionnement des techniques de navigation et de sécurité

VOS PRÉROGATIVES AVEC LE CQP

CQP MONITEUR CK « EAU CALME – EAU VIVE »

Prérogatives en eau vive

- classe II, (passages de classe III non successifs)
- tous sports de pagaie
- raft et NEV interdits

Prérogatives en eau calme

- eau calme
- tous sports de pagaie

LE CALENDRIER DE LA FORMATION

Échéances	Dates	Où ?
Inscriptions	Jusqu'au 1 ^{er} juin	FFCK
Tests d'entrée et présentation de la formation	9 juin	Seine et Marne
Semaine 1	11 au 15 juin	Ile-de-France
Semaine 2	18 au 22 juin	Ile-de-France
Semaine 3	27 au 31 août	Ile-de-France
Certifications	23 - 24 octobre	

VOTRE ALTERNANCE

Durant la seconde semaine de formation, vous passerez un test vous donnant l'autorisation d'exercer votre activité contre rémunération, dans le cadre d'une convention signée avec votre employeur.

Si vous n'avez pas de stage déjà déterminé, nous vous mettons en relation avec les structures qui recherchent des cadres pour le mois d'août, que vous pouvez consacrer à l'exercice du métier de moniteur en tant que stagiaire de la formation professionnelle.